



Traduction du manuel d'utilisation

Traverse

Type TBB, TBB-E, TBB-W



BAUER Südlohn GmbH
Eichendorffstr. 62
D-46354 Südlohn
Tél. : +49 2862 709 – 0
Fax : +49 2862 709 – 156
Email : info@bauer-suedlohn.de

www.bauer-suedlohn.de
www.geotainer.com

Droits d'auteur

Le manuel d'utilisation est protégé par les droits d'auteur détenus par BAUER Südlohn GmbH. Il est destiné au personnel de maintenance et aux opérateurs. Les textes, photos et schémas techniques contenus dans ce manuel ne peuvent être

- reproduits,
- diffusés ou
- utilisés à d'autres fins sans autorisation ou transmis de toute autre manière, même partiellement.

Toute autre utilisation requiert l'accord écrit préalable de BAUER Südlohn GmbH. En cas d'infraction, le §106 de la loi allemande relative aux droits d'auteur et droits voisins (UrhG) s'applique. Toute utilisation abusive est passible de poursuites judiciaires.

L'utilisation en interne par l'exploitant de la machine est autorisée dans le cadre de l'exploitation de la machine.

© Bauer GmbH 2019

Historique

V1.1	17/01/2019	2. Version client / Publication	BKL
V1.0	11/01/2019	Version client	BKL, cesitec GmbH, Bochumer Str. 217, 45886 Gelsenkirchen, Tél. : 0209 15519 104
Version	Date	Objet/champ de la révision	Responsable

Table des matières

	Page
1 Remarques fondamentales.....	4
1.1 Informations concernant le manuel d'utilisation	4
1.2 Abréviations, symboles et termes techniques.....	4
1.3 Conformité / normes et directives.....	5
1.4 Garantie et responsabilité	5
2 Sécurité sur la machine.....	5
2.1 Définitions.....	5
2.2 Avertissements, symboles et marquages	6
2.3 Utilisation de la machine en toute sécurité.....	8
3 Description du type de Traverse TBB, TBB-E, TBB-W.....	12
3.1 Utilisation conforme	12
3.2 Utilisation non conforme.....	12
3.3 Description Traverses	13
3.4 Caractéristiques techniques.....	15
4 Montage et mise en service.....	15
5 Fonctionnement.....	16
5.1 Consignes de sécurité	16
5.2 Transport de Big-Bags	17
6 Recherche et élimination des pannes.....	20
7 Entretien.....	20
7.1 Sécurité	20
7.2 Maintenance	20
7.3 Réparations	21
8 Mise hors service, démontage et élimination.....	21
9 Liste de pièces de rechange.....	21
10 Annexe	22
10.1 Déclaration de conformité	22

1 Remarques fondamentales

1.1 Informations concernant le manuel d'utilisation

- Le manuel d'utilisation doit être lu attentivement avant le début des travaux et conservé à proximité immédiate de l'installation, et rester à tout moment à portée de main du personnel autorisé. L'exploitant du dispositif de levage désigne les utilisateurs autorisés.
- Le manuel d'utilisation donne des renseignements sur :
 - la représentation des dangers et des instructions pour l'utilisation sans risques du DDL,
 - l'utilisation conforme du DDL,
 - le montage et la description,
 - le fonctionnement du DDL,
 - les mesures relatives à la disponibilité et la sécurité de fonctionnement,
 - la commande du DDL,
 - l'entretien et le contrôle du DDL.
- Le manuel d'utilisation est un composant de la machine et doit donc être fourni avec la machine.
- Les figures peuvent ne pas être à l'échelle et être représentées différemment du modèle réel afin de mieux comprendre les concepts complexes.

1.2 Abréviations, symboles et termes techniques



Remarque

Le symbole d'avertissement est utilisé pour identifier des informations sur le fonctionnement du DDL et donne des conseils utiles, des recommandations et des informations pour un fonctionnement efficace, économique et sans panne.

Les abréviations suivantes sont utilisées dans ce manuel d'utilisation :

Abréviation	Signification
BAUER	BAUER Südlohn GmbH
DDL	Dispositif de levage
EPI	Équipement de protection individuelle

Les conventions suivantes sont utilisées dans ce manuel d'utilisation :

Symbole	Signification
(1)	étape de la procédure numérotée
⇒	résultat après exécution de la procédure
\$	énumération
-	énumération, sous-groupe
<i>texte en italique</i>	Indique les conditions qui doivent être remplies avant une procédure
Chap. Numéro + Titre	Se réfère à un paragraphe de ce manuel ou à une autre documentation jointe

Les avertissements utilisés dans le manuel d'utilisation sont représentés comme suit :

La couleur de la mention d'avertissement (rouge, orange, jaune) dépend du niveau de danger de la situation.

	⚠ MENTION D'AVERTISSEMENT !
Symbole d'avertissement opt. Symbole(s) de l'EPI	Type, origine et cause d'un danger Conséquences en cas de non-respect ➤ Mesures pour éviter le danger, interdictions

1.3 Conformité / normes et directives

Le DDL présent est conçu et fabriqué selon l'état de la technique actuel et les règles techniques reconnues en matière de sécurité. La déclaration CE confirme que la machine est conforme aux directives européennes et aux normes.

1.4 Garantie et responsabilité



Remarque

La conformité selon la directive Machines 2006/42/CE et le marquage CE selon la directive Machines 2006/42/CE perdent leur validité si des modifications sur les composants ou les sous-ensembles sont effectuées par l'exploitant.

Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages dus au non-respect de ce manuel d'utilisation.

2 Sécurité sur la machine



Remarque

La présente machine est conçue et fabriquée selon l'état de la technique actuel et les règles techniques reconnues en matière de sécurité. Il est toutefois possible que la machine présente un risque pour l'utilisateur ou un tiers ou que des dommages surviennent sur la machine ou d'autres équipements pendant son utilisation.

2.1 Définitions

2.1.1 Avertissement

Un avertissement est utilisé pour signaler une situation qui peut causer des blessures ou entraîner la mort.

2.1.2 Équipement de protection individuelle (EPI)

Si le port d'un équipement de protection individuelle (EPI) est requis, des symboles supplémentaires sont utilisés dans les avertissements de ce manuel d'utilisation et les étiquettes de sécurité du produit/symboles de sécurité sur la machine.

2.2 Avertissements, symboles et marquages

2.2.1 Comprendre les avertissements



DANGER !

...attire l'attention sur une situation dangereuse avec un niveau de risque élevé, qui entraîne la mort ou de graves blessures si elle n'est pas évitée.



AVERTISSEMENT !

...attire l'attention sur une situation dangereuse avec un niveau de risque moyen, qui peut entraîner la mort ou de graves blessures si elle n'est pas évitée.



PRUDENCE !

...attire l'attention sur une situation dangereuse avec un niveau de risque faible, qui peut entraîner des blessures légères ou modérées si elle n'est pas évitée.



ATTENTION

...attire l'attention sur une situation potentiellement dangereuse, qui peut entraîner des dommages matériels si elle n'est pas évitée.

2.2.2 Comprendre les symboles d'avertissement

Les symboles suivants peuvent être utilisés dans le manuel d'utilisation en fonction du type de danger :



Attention, danger général !



Attention, charges suspendues !

Manuel d'utilisation

- Traverse TBB, TBB-E, TBB-W -



Attention, risque d'écrasement !



Attention, risque de blessures aux mains !



Attention, obstacles au sol !

2.2.3 Symboles des équipements de protection individuelle

Les symboles suivants peuvent être utilisés dans le manuel d'utilisation en fonction du domaine d'utilisation :



Porter un casque !



Porter des gants !



Porter des chaussures de sécurité !



Lire le manuel d'utilisation !

2.2.4 Autres symboles



Tenir compte des points d'ancrage !

2.3 Utilisation de la machine en toute sécurité

Le chapitre « Avertissements et consignes de sécurité de base » ci-après contient tous les avertissements et toutes consignes de sécurité valables pendant tout le cycle de vie de la machine, à l'exception des avertissements qui concernent directement une tâche.

2.3.1 Avertissements et consignes de sécurité de base

Remarques pour l'exploitant

Ce manuel d'utilisation doit être conservé au lieu d'utilisation du DDL, aisément accessible et pouvant être consulté à tout moment.

Les prescriptions locales relatives à la prévention des accidents doivent être respectées pour tous les travaux avec le DDL. En outre, les règles de la FGUV (Assurance sociale allemande des accidents du travail et maladies professionnelles), en particulier DGUV 100-500, chapitre 2.8, et les informations DGUV (qui font partie de l'état de la technique), resp. les réglementations nationales applicables doivent être respectées.

Les personnes travaillant sur le DDL doivent être âgées de plus de 18 ans et être familiarisées avec le fonctionnement du dispositif de levage ainsi qu'avec les dangers liés à celui-ci.

Les personnes concernées doivent avoir été instruites selon les tâches qu'elles ont à accomplir et selon le manuel d'utilisation et connaître les instructions d'exploitation correspondantes. En particulier, elles doivent disposer de connaissances et d'aptitudes en ce qui concerne les points suivants :

- évaluation du poids de la charge,
- évaluation de la position du centre de gravité de charges,
- connaissances au sujet des moyens d'arrimage disponibles,
- capacité de charge des moyens d'arrimage en fonction du nombre de faisceaux, type d'arrimage et angle d'inclinaison,
- sélection de moyens d'arrimage appropriés,
- sécurisation contre un décrochage involontaire,
- comportement lors de l'arrimage, de la levée et du transport,
- transmission de signes,
- évitement de dommages sur les moyens d'arrimage,
- comportement lors de la dépose et du desserrage des moyens d'arrimage,
- conservation des moyens d'arrimage.

L'exploitant doit garantir un éclairage suffisant dans les zones de travail et de transport !

Pour les pièces achetées, les indications du fabricant doivent être respectées !

Le DDL est conçu pour 16 000 alternances de charge maximales. Avec l'atteinte du nombre d'alternances de charge, le DDL doit être mis hors service et au rebut, ou, si possible, soumis à une révision complète.

Remarques pour l'utilisateur

Contrôler le DDL quant à des défauts avant son utilisation, par ex. déformations, fissures, ruptures, marquages incomplets.

Le DDL doit uniquement être utilisé pour les formes et géométries de charge indiquées, voir le chap. 3.1 *Utilisation conforme*.

La capacité de charge indiquée ne doit pas être dépassée, voir le chap. 0 *Caractéristiques techniques*.

La capacité de charge et le type d'arrimage de toutes les pièces d'arrimage et de tous les accessoires doivent être sélectionnés en fonction des caractéristiques techniques du DDL.

Les dispositifs d'arrimage et de levage doivent être stockés de manière protégée contre les intempéries et des substances agressives, dans la mesure où ces influences peuvent avoir un impact sur la sécurité.

Les DDL et les moyens d'arrimage présentant des dommages, des déformations ne doivent pas continuer d'être utilisés. Réductions de sections autorisées, voir DGUV 100-500, chap. 2.8, resp. les réglementations spécifiques au pays.

Le DDL est uniquement prévu pour le levage vertical, une traction oblique est interdite.

Lors du déplacement du DDL, une oscillation ou une collision avec des objets ou des parties d'immeubles doit être exclue.

BigBags : Le serrage contre des résistances, par ex. en cas de marchandises en contact mutuel, doit être évité, étant donné que cela peut entraîner des sollicitations supérieures et que la capacité de charge peut éventuellement être dépassée.

Levage et transport de charges avec un risque particulier

Voir également à cet effet DGUV 100-500, chap. 2.8, n° 3.10 (D), resp. les réglementations spécifiques au pays.

Des marchandises dangereuses sont des substances et des objets, à partir desquelles/desquels émane un danger pour les personnes, les animaux ou l'environnement en cas d'accidents ou de manipulation incorrecte. Ces substances/objets peuvent être les suivant(e)s :

- Substances et objets explosifs ; objets chargés de substances explosives ; marchandises inflammables, feux d'artifice et marchandises semblables,
- Des gaz comprimés, gaz liquéfiés et gaz séparés sous pression,
- Substances liquides inflammables,
- Substances solides inflammables ; substances auto-inflammables ; substances développant des gaz inflammables en cas de contact avec de l'eau,
- Substances à effets inflammatoires (oxydants) ; peroxydes organiques,
- Substances toxiques, substances suscitant le dégoût et substances à risque de contagion,
- Substances radioactives,
- Substances corrosives,

- Autres substances et objets dangereux.

Avec cela, il faut prendre en compte les points suivants :

- ⇒ Utiliser des dispositifs de réception de charge ne causant pas de dommages au niveau de l'emballage lors de la réception, le transport ou la dépose, par ex. pour le transport de bouteilles de gaz, utilisation de caisses de chargement appropriées ou de bâteaux de transport spéciaux.
- ⇒ Des marchandises dangereuses, dont l'emballage est endommagé, peuvent uniquement être réceptionnées avec des dispositifs de réception de charge empêchant une fuite et un écoulement.
- ⇒ Des dispositifs de réception de charge tenant la charge exclusivement à force magnétique, à force de friction ou d'aspiration ne doivent pas réceptionner des marchandises dangereuses.

DANGER !



Chutes de pièces ou pièces à mobilité incontrôlée lors du levage, le transport et l'abaissement.

Danger de mort et risques de blessures diverses

- Le séjour de personnes en dessous de la charge suspendue ainsi que dans la zone de danger autour de la charge est interdit !
- Le transport au-delà de personnes est interdit.
- Prendre en compte les indications relatives aux points d'arrimage prévus !
- Veiller à une assise solide du DDL ! Prendre en compte le centre de gravité !
- Utiliser uniquement des engins de levage et des moyens d'arrimage autorisés et non endommagés avec une capacité de charge suffisante !
- Les moyens d'arrimage ne doivent pas présenter d'endommagements !
- Adapter le déplacement des charges en fonction des conditions météorologiques !

AVERTISSEMENT !



Des modifications arbitraires effectuées sur le dispositif de levage par l'exploitant peuvent compromettre la sécurité de fonctionnement du DDL !

Danger de mort ou risques de blessures diverses !

- Ne pas procéder à des transformations constructives arbitraires, toute modification nécessite la consultation de et l'autorisation par la société. BAUER.
- Modifications des dispositifs de protection ou de sécurité.

AVERTISSEMENT !



Mouvements de charge inattendus resp. involontaires, renversement de la charge, mauvais comportement de l'opérateur.

Blessures par écrasements et chocs.

- Respecter une distance suffisante par rapport à la charge lors du levage, du transport et de l'abaissement.
- Porter l'EPI (gants de protection, chaussures de sécurité et casque).

PRUDENCE !



Risque de blessures en cas de glissade, de trébuchement ou de chute !

- Ne pas laisser de matériaux et d'outils sur les voies de circulation ou de transport.
- Collecter immédiatement l'huile et enlever les autres matériaux glissants de la zone de circulation, utiliser des liants d'huile.

2.3.2 Reconnaître les équipements techniques en matière de sécurité (uniquement TBB-E/-W)

Sur la base de l'évaluation des risques de la machine, une chaîne de sécurité est intégrée afin de garantir le fonctionnement en toute sécurité de la machine.

AVERTISSEMENT !



Chute/basculement accidentel de la charge !

Divers risques de blessures par chute de charge.

- Toujours accrocher la chaîne de sécurité au support avant de lever la charge.

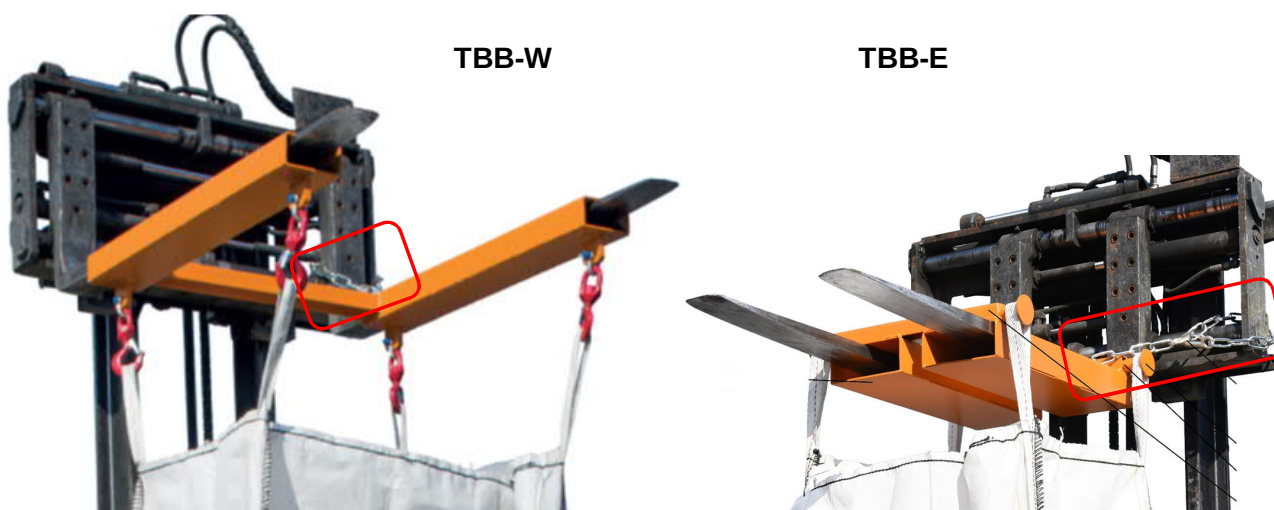


Fig. 2-1 : Chaîne de sécurité sur la Traverse

2.3.3 Marquage de la machine



Remarque

L'année de construction et le numéro de fabrication sont indiqués sur la plaque signalétique de la Traverse. Ces données ne sont pas fournies dans le manuel d'utilisation.

La déclaration de conformité et le manuel d'utilisation se limitent au DDL livré. Une installation à grue ou de levage ne fait pas partie de cette déclaration de conformité.

Marquage du DDL

Fabricant	Bauer® Südlohn
Désignation	Traverse de type TBB / TBB-E / TBB-W
Numéro de série	voir commande
Poids propre de dispositif de levage de charge	38 kg / 40 kg / 46 kg
Année de fabrication	voir commande
Capacité de charge	2000 kg / 1000 kg / 1250 kg
Vitesse de course maximale	12 m/min

Fig. 2-2 : Plaque signalétique Traverse (représentation à titre exemplaire)

2.3.4 Signalisation sur la machine

Le pictogramme suivant est fixé sur la Traverse :

- Pictogramme « Lire le manuel d'utilisation ».

3 Description du type de Traverse TBB, TBB-E, TBB-W

3.1 Utilisation conforme

La Traverse sert exclusivement au transport en toute sécurité de Big-Bags avec le chariot élévateur à fourche ou avec la grue.

La Traverse doit être utilisée exclusivement dans les limites de performance indiquées dans le chapitre 0 *Caractéristiques techniques*.

3.2 Utilisation non conforme

L'utilisation est considérée comme non conforme dans les cas suivants :

- Toute autre utilisation de la machine autre que celle décrite au chap. 3.1 *Utilisation conforme* et dans les autres chapitres de ce manuel d'utilisation sans autorisation écrite du fabricant.
- Laisser la charge en état suspendu.
- Utilisation, installation, exploitation, entretien ou réparation qui diffère de la description.
- Réalisation des travaux par du personnel non qualifié.

- Utilisation d'accessoires non autorisés, inappropriés.
- Utilisation de pièces ou d'accessoires qui ne sont pas d'origine.
- Non-respect des consignes de sécurité et des procédures, des prescriptions relatives à la protection du travail et à la prévention des accidents ou des prescriptions légales applicables.
- Élimination tardive de dysfonctionnements qui peuvent nuire à la sécurité.
- Réception de charges différentes ou de charges disposant d'autres caractéristiques.
- Réception de charge d'une autre façon que celle prescrite.
- Exploitation avec dispositifs de sécurité incomplets.
- Transport de personnes.
- Utilisation du DDL sur des chantiers.
- Exploitation dans un environnement à atmosphère particulière (humidité élevée, explosible, à teneur en sel, corrosive, alcaline, etc.).

3.3 Description Traverses

TBB



Manuel d'utilisation

- Traverse TBB, TBB-E, TBB-W -



TBB-E



TBB-W

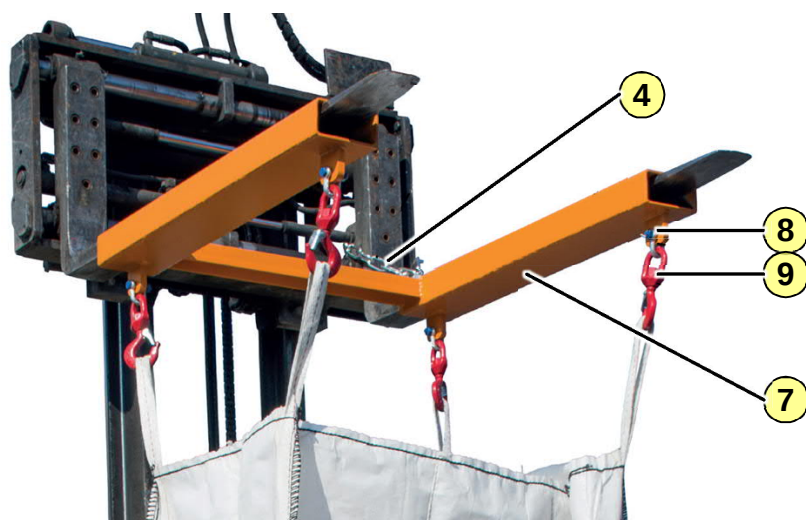


Fig. 3-1 : Sous-ensembles Traverses

Pos.	Description
1	Œillet de grue
2	Plaque de retenue
3	Plaque terminale
4	Chaîne de sécurité
5	Tubes
6	Profilés en U
7	Entrée de fourches
8	Manille
9	Crochet de charge tournoyante

3.4 Caractéristiques techniques

Dimensions	Type	TBB	TBB-E	TBB-W
Longueur [mm]		1100	650	900
Largeur [mm]		1100	610	945
Hauteur [mm]		215	145	365
Écart entre les entrées de fourche		./.	70	670
Largeur des entrées de fourche		./.	200	130
Hauteur des entrées de fourche		./.	80	60
Données opérationnelles				
Poids propre peint / zingué [kg]		38 / 40	40 / 44	46 / 50
Capacité de charge [kg]		2000	1000	1250
Nombre max. admissible d'alternances de charge		16 000		
Conditions environnementales				
Température ambiante admissible	-20 °C à max. 40 °C			

4 Montage et mise en service

Le DDL est livré en état monté et est prêt à l'emploi sans mise en service particulière. Il peut être transporté avec les engins de levage prévus à cet effet (grue, chariot élévateur à fourche).

Avant la première utilisation, l'exploitant vérifie si le DDL correspond au modèle commandé et si la livraison est complète.

Avant la première mise en service, un contrôle doit être effectué par un spécialiste en la matière. La mise en service doit uniquement avoir lieu après que les défauts constatés aient été éliminés.

5 Fonctionnement

5.1 Consignes de sécurité

DANGER !



Personnes dans la zone de transport et de mouvement du DDL ou transport de personnes sur la charge / avec le DDL.

Danger de mort et risques d'écrasement lors du levage et du transport.



- Ne jamais rester sous la benne levée !
- Levage et abaissement uniquement sous contrôle visuel direct !
- En cas de manque de visibilité, faire appel à une deuxième personne située en dehors de la zone de danger.
- Veiller à ce que les personnes respectent une distance de sécurité suffisante.
- Le transport de personnes sur la charge / avec le DDL est interdit.

AVERTISSEMENT !



Chute de la charge en cas d'utilisation d'engins de levage non autorisés !

Danger de mort et risque d'écrasement dans la zone de déplacement de la benne.

- Utiliser uniquement des engins de levage et des moyens d'arrimage autorisés et non endommagés avec une capacité de charge suffisante.

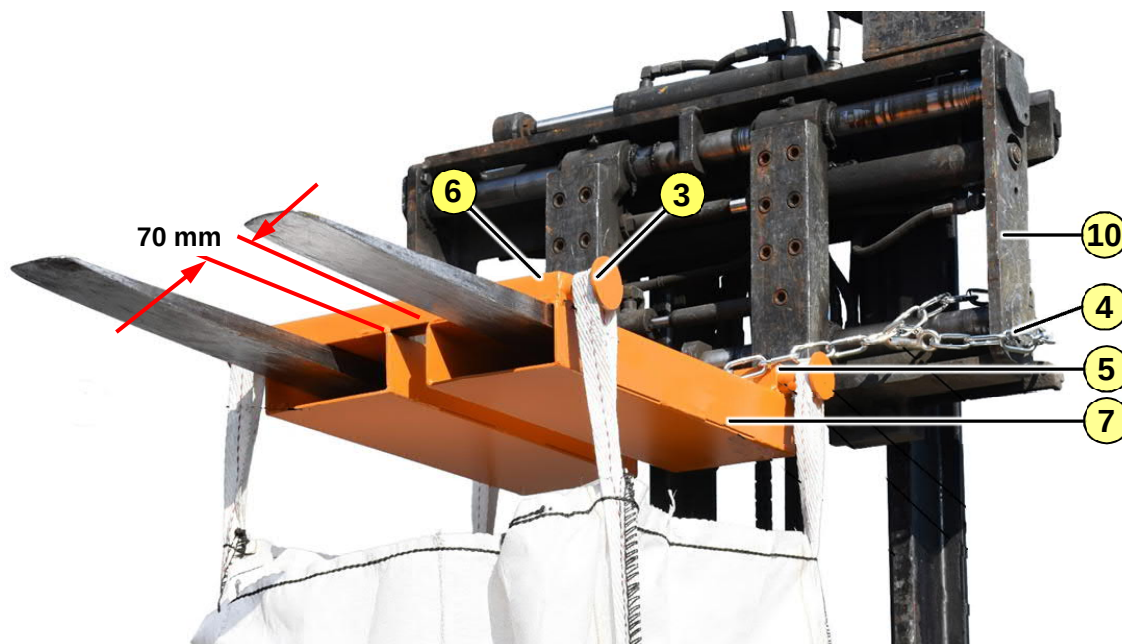
5.2 Transport de Big-Bags

5.2.1 Traverse Type TBB



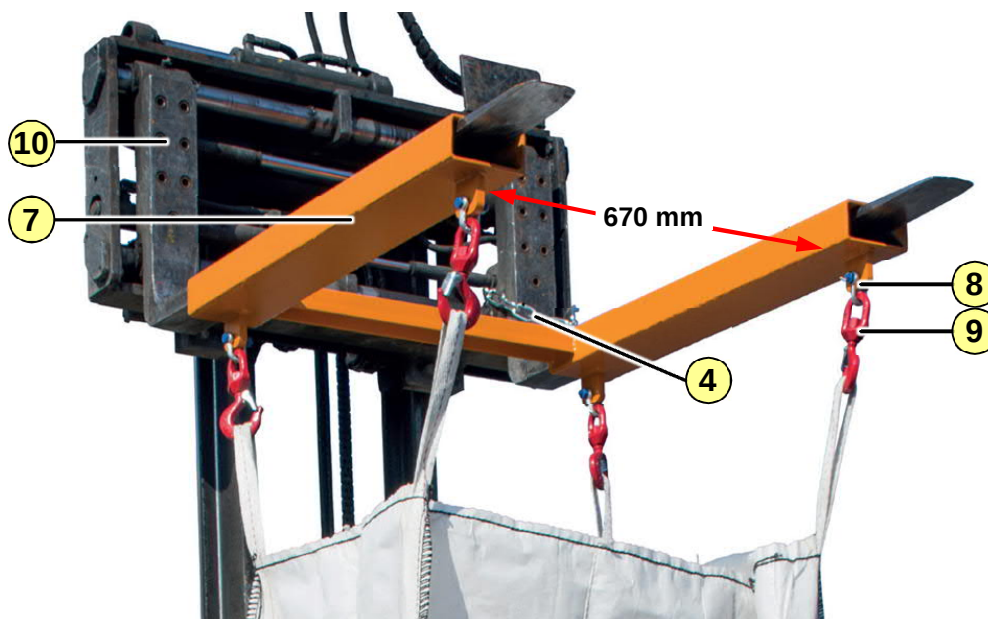
- Accrocher le moyen d'arrimage avec blocage de mâchoire à l'œillet de grue (1).
AVERTISSEMENT : Uniquement utiliser des moyens d'arrimage contrôlés et dans un état technique irréprochable.
- Déplacer la traverse au lieu d'utilisation.
- Abaisser la traverse au moyen de l'engin de levage.
- Accrocher les sangles du Big-Bag entre la plaque terminale (3) et la plaque de support (2) respectives.
- Lever la traverse au moyen de l'engin de levage et le déplacer au lieu d'utilisation.
PRUDENCE : Bouger les Big-Bags lentement, afin d'éviter tout mouvement d'oscillation incontrôlé.
ATTENTION : Le serrage contre des résistances, par en cas de marchandises en contact mutuel, doit être évité, étant donné que cela peut entraîner des sollicitations supérieures et que la capacité de charge de la Traverse peut éventuellement être dépassée.
- Abaisser la traverse.
- Retirer les sangles du Big-Bag de la traverse.
- Lever la traverse, retourner au lieu de dépose.
- Retirer l'engin de levage de l'œillet de grue (1).

5.2.2 Traverse Type TBB-E



- Régler le mât de levage (10) du chariot élévateur à fourche à la verticale.
- Régler les bras de la fourche du chariot élévateur en fonction de l'écart des entrées de fourches.
- Rentrer avec les bras de fourche jusqu'à la butée dans les entrées de fourches (7) de la traverse.
- Poser la chaîne de sécurité (4) de la traverse autour du chariot élévateur à fourches, resp. autour du dos de la fourche et accrocher le mousqueton dans un élément de la chaîne, afin de sécuriser la chaîne.
- Conduire au lieu d'utilisation.
- Abaisser la traverse au moyen du mât de levage.
- Accrocher les sangles du Big-Bag entre les profilés en U (6) et les plaques terminales (3) sur les tubes (5).
- Lever la traverse au moyen du mât de levage et conduire au lieu d'utilisation.
PRUDENCE : Bouger les Big-Bags lentement, afin d'éviter tout mouvement d'oscillation incontrôlé.
ATTENTION : Le serrage contre des résistances, par en cas de marchandises en contact mutuel, doit être évité, étant donné que cela peut entraîner des sollicitations supérieures et que la capacité de charge de la Traverse peut éventuellement être dépassée.
- Abaisser la traverse.
- Retirer les sangles du Big-Bag des positions d'accrochage de la traverse.
- Lever la traverse, la déplacer jusqu'à son lieu de dépose et abaisser le mât de levage.
- Décrocher le mousqueton de la chaîne de sécurité (4), le retirer du mât de levage du chariot élévateur à fourche et l'accrocher à nouveau dans un maillon de la chaîne.
- Reculer le chariot élévateur à fourche, afin de sortir les bras de fourche des entrées de fourche (7).

5.2.3 Traverse Type TBB-W



- Régler le mât de levage (10) du chariot élévateur à fourche à la verticale.
- Régler les bras de la fourche du chariot élévateur en fonction de l'écart des entrées de fourches.
- Rentrer avec les bras de fourche jusqu'à la butée dans les entrées de fourches (7) de la traverse.
- Poser la chaîne de sécurité (4) de la traverse autour du chariot élévateur à fourches, resp. autour du dos de la fourche et accrocher le mousqueton dans un élément de la chaîne, afin de sécuriser la chaîne.
- Conduire au lieu d'utilisation.
- Abaisser la traverse au moyen du mât de levage.
- Sécuriser la manille (8) pour le crochet de charge tournoyante (9).
- Accrocher les sangles du Big-Bag dans le crochet de charge tournoyante (9).
- Lever la traverse au moyen du mât de levage et conduire au lieu d'utilisation.
PRUDENCE : Bouger les Big-Bags lentement, afin d'éviter tout mouvement d'oscillation incontrôlé.
- ATTENTION : Le serrage contre des résistances, par en cas de marchandises en contact mutuel, doit être évité, étant donné que cela peut entraîner des sollicitations supérieures et que la capacité de charge de la Traverse peut éventuellement être dépassée.
- Abaisser la traverse.
- Retirer les sangles du Big-Bag du crochet de charge tournoyante (9).
- Lever la traverse, retourner au lieu de dépose et abaisser le mât de levage.
- Décrocher le mousqueton de la chaîne de sécurité (4), le retirer du mât de levage du chariot élévateur à fourche et l'accrocher à nouveau dans un maillon de la chaîne.
- Reculer le chariot élévateur à fourche, afin de sortir les bras de fourche des entrées de fourche (7).

6 Recherche et élimination des pannes

En cas d'événements particuliers, comme par ex. en cas de surcharge, la Traverse doit également être soumise à une inspection visuelle par une personne habilitée en dehors des intervalles de contrôle définis.

Vérifier que la Traverse ne présente pas de dommages mécaniques et de déformations et en informer le responsable le cas échéant.

Des pièces déformées doivent uniquement être remises en état après consultation du fabricant.

7 Entretien

7.1 Sécurité



AVERTISSEMENT !

Les travaux de maintenance et de réparation réalisés de manière non conforme peuvent causer des blessures diverses !

- Faire réaliser les travaux de réparation uniquement par le personnel autorisé.
- Utiliser les pièces de rechange indiquées.

7.2 Maintenance

La Traverse et les éléments d'arrimage doivent au moins être contrôlés par un spécialiste en la matière quant à leur état, leur fonctionnement, leur intégralité, quant à d'éventuelles déformation, l'usure, l'endommagement et d'éventuelles fissures :

- Avant la première mise en service
- Au moins une fois par an
- Suite à une réparation ou après un nouvel assemblage

Les résultats doivent être retenus dans un protocole de contrôle.

7.2.1 Plan et travaux de maintenance (opérateur)

Les pièces défectueuses qui doivent être remplacées dans le cadre de travaux de maintenance doivent être retirées conformément au schéma d'assemblage.

Liste de contrôle et de maintenance

Fréquence	Objet	Tâche
Tous les jours	L'intégralité de la Traverse	Contrôle de l'usure et des défauts sur le DDL Contrôle du bon fonctionnement
Tous les jours	Chaîne de sécurité TBB-E / TBB-W	Contrôle de la présence et de l'exhaustivité des éléments et contrôle des défauts

Manuel d'utilisation

- Traverse TBB, TBB-E, TBB-W -



Fréquence	Objet	Tâche
Tous les mois	L'intégralité de la Traverse	Contrôle de l'usure, des déformations, fissures définitives et de la corrosion qui nuit au fonctionnement et à la capacité de charge

7.2.2 Plan et travaux de maintenance (personnel spécialisé)

Les travaux de maintenance suivants doivent être effectués uniquement par le personnel spécialisé de la société BAUER ou un organisme mandaté par BAUER.

Objet	Tâche
L'intégralité de la Traverse	Contrôle par une personne habilitée (conformément à l'ordonnance allemande sur la sécurité des équipements de travail §§ 10 et 11) *
Dispositifs de sécurité	Contrôle par une personne habilitée

* Tous les contrôles doivent être documentés. Traverse présentant des défauts doivent immédiatement être mis hors service.

7.3 Réparations

Les réparations sur la Traverse doivent être réalisées uniquement par le fabricant ou un organisme mandaté par celui-ci.

Seules des pièces de rechange d'origine doivent être utilisées.

8 Mise hors service, démontage et élimination

Il n'y a aucune exigence particulière concernant le démontage, la mise hors service et l'élimination de la benne.

9 Liste de pièces de rechange



Demande de pièces de rechange :

Bauer GmbH
Eichendorffstr. 62
D-46354 Südlohn
Tél. : +49 2862 709 – 0
Fax : +49 2862 709 – 156
Email : info@bauer-suedlohn.de

Pour un traitement rapide de votre commande, veuillez nous communiquer les informations suivantes :

- le numéro d'article de la pièce de rechange
- la désignation d'article de la pièce de rechange
- la quantité commandée
- la désignation de la benne, le numéro de série et l'année de fabrication

10 Annexe

10.1 Déclaration de conformité

La déclaration de conformité est fournie avec la documentation de la machine.